

CONSEIL D'ÉCOLE
GROUPE SCOLAIRE LOUIS ROUZAY
Année scolaire 2021/2022, 2^{ème} trimestre
mardi 1er mars 2022

Début de la séance : 18h30, salle du conseil de la mairie

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mmes CABEAU, MENAGE, GOUARD, BRAULT, MARTIN, Monsieur BIGOT.

Mairie : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT), Mmes GUYON (adjointe, chargée des affaires scolaires) et LERAY (élue, chargée des affaires scolaires)

Parents élus titulaires : Mesdames PESCHEUX, MORDANT, BOINET, BRAQUE, PIERRE, BRUNET, STRUILLOU, Messieurs BAUDRY, CARVILLE.

Liste des excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Madame EMILE

Enseignants : Mmes TRICOIRE , CHARPENTIER, CHAMPION, DEROUINEAU et Messieurs, RAMOND, VIOT

Parents élus :

Liste des absents :

Parents :

Préambule

Après consultation de nos partenaires (idée première des représentants de parents d'élèves, puis question à Mme Guyon) nous avons décidé de faire un conseil d'école restreint, étant donné que le niveau du protocole sanitaire se détend et passe de 3 à 2.

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Approbation du conseil d'école précédent

Lecture des points évoqués lors du dernier conseil d'école. (Approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent, daté du 9 novembre 2021).

Procès Verbal validé

Vote pour : unanimité

Vote contre : 0

Abstention : 0

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

Depuis novembre, et à plus forte raison après les vacances de janvier et l'arrivée du variant Omicron, l'organisation du temps du midi a été compliquée à gérer avec des contraintes sanitaires qui se sont durcies, et des absences de plus en plus nombreuses dans chaque classe, voire des classes entières quand les enseignants étaient absents et non remplacés. Le casse tête était quotidien mais chaque défi journalier a été remporté avec succès. Avec son équipe, Nelly s'est adaptée pour prendre en charge tous les enfants de manière satisfaisante.

Remarque de M BESNIER : Un membre personnel est en congé maternité, une personne remplaçante. Le personnel a été impacté par le virus lui aussi.

3- VIE SCOLAIRE

1/ Vie scolaire : mise en œuvre des protocoles sanitaires dans l'école, difficultés rencontrées

Protocole sanitaire

La période du mois de janvier a été compliquée à vivre à l'école, notamment avec un variant qui est devenu beaucoup plus contagieux et par conséquent nous avons beaucoup plus de malades. En plus de cela, il a fallu fonctionner avec des règlements qui ont évolué de nombreuses fois pendant cette période.

Pour répondre à la question sur l'organisation scolaire, ce n'est pas le directeur qui est décisionnaire du protocole mais l'état. Et pour son application, on a fait au mieux pour le mettre en place. C'est vrai qu'il y avait une part de brutalité dans les annonces qu'on envoyait aux familles, mais on a toujours essayé de garder 3 principes en tête : essayer de prévenir les familles au plus vite en fonction des cas positifs dans la classe, suivre les directives nationales et faire au mieux le suivi pédagogique.

Tous les jours, week-end compris, il y a eu des malades. Et tous les jours j'ai du prévenir les familles de la procédure à suivre. Honnêtement, on peut dire que toutes les familles de l'école ont joué le jeu et fait de leur mieux. Je les en remercie, sincèrement.

Pour ce qui est des enseignants malades, d'abord ils ne choisissent pas quand ils sont malades. Et on a fait de notre mieux pour prévenir les familles au plus vite, et même trouver des remplaçants quand on n'avait personne. Ensuite, que la situation dure (arrêt prolongé) ou non, la démarche est toujours la même. J'avertis le secrétariat de la circonscription qui fait suivre au bureau du remplacements. Et il y a 1 à 2 personnes qui gèrent ces remplacements. Malheureusement, il y a eu une grande pénurie de remplaçant pendant un temps, qui dure encore maintenant, et cela a engendré une désorganisation importante du fonctionnement du système. Il y a donc eu des classes qui se sont retrouvées sans remplaçant pendant des périodes plus ou moins longue. Et ce, malgré mes appels et mails réguliers, cela n'a pas suffi.

J'ai appris que pendant la fin de la précédente période, il y a eu des remplaçants sans affectation alors que d'autres écoles avaient des besoins. C'est fort dommage. Je ne comprends pas la situation. J'ai interpellé Mme l'Inspectrice à ce niveau en réunion de directeurs. Elle est donc au courant de la situation.

Remarque Mme LERAY : Pour information, dans la circonscription de Mamers, tous les postes, même ceux de petites écoles n'ont pas toujours été remplacés.

Question des parents : Pourquoi un service minimum d'accueil des élèves n'a-t-il pas été mis en place le jour de la grève des enseignants, alors que cela est obligatoire ?

Réponse de la mairie :

-M. BESNIER : Organiser un accueil, nécessite de prévenir 48h à l'avance l'inspection académique, qui ensuite avertit les mairies (quand le pourcentage d'enseignants absents dépasse les 25 %).

-Remarque des parents : Lorsqu'on a l'effectif d'enseignants absents, merci d'envoyer le plus tôt possible à l'inspection.

-M. BESNIER : Pour organiser un accueil, il faut en avoir les moyens... M. Le Maire dit que d'assurer le service n'est pas une défaillance de la mairie mais de l'inspection. Il est contre car il n'y a rien sur les conditions d'accueil selon la loi 2008-790. Il se refuse à faire tout et n'importe quoi. Il se doit d'avoir du personnel qualifié, il a des taux d'encadrement à respecter. Pour l'école il faut 15 personnes qualifiées pour ce service minimum.

-M. BESNIER et Mme GUYON : Le texte de loi n'est pas clair.

2/ événements passés depuis le dernier conseil d'école

-Pour l'école :

-Cadeaux de Noël

Comme chaque année, toutes les classes ont été bien gâtées à Noël par l'APE. Nous les remercions grandement.

- Allemand

Les élèves de CM2 ont eu 2 interventions d'une professeure du collège de Sainte Jamme pour une initiation en allemand courant janvier.

3/ Projets pédagogiques à venir

- remise en route du jardin

Les classes reprennent la route du jardin qu'on est en train de réaménager pour les plantations de cette année. Quasiment toutes les classes y participent.

- photographie scolaire

Comme prévu, nous vous confirmons que le photographe scolaire sera à l'école de Montbizot le jeudi 3 et le vendredi 4 mars prochain. La photographie se fera démasquée pour la photographie de groupe (photo extérieure si possible devant la fresque extérieure). Nous proposons aussi de faire la photographie individuelle et celle de fratrie (enfants dans l'école).

Question des parents : Si le protocole sanitaire est allégé, serait-il possible d'envisager la photo de classe sans masque en extérieur? et de faire la photo des fratries ?

Réponse du directeur : Nous avons abordé cette question précédemment et répondu positivement.

- Piscine scolaire

Les CM1 ont repris le chemin de la piscine. Ils auront un peu moins de séances (7 au lieu de 10). Les CM2 prendront la suite avec 8 séances au lieu de 10. C'est possible grâce au protocole sanitaire qui s'est allégé.

- Enduro d'école

Un enduro d'école est organisé le vendredi 11 mars au matin, avec l'aide de M. Jean-François Le Berre, conseiller pédagogique en EPS.

Tous les élèves de l'école vont participer à une course longue qui variera selon leur classe. L'idée est d'établir ensemble un record d'école de la plus grande distance parcourue.

L'enduro aura lieu dans l'école.

- Tombola

Afin de financer les sorties prévues en fin d'année (présentée au dernier conseil d'école), la coopérative scolaire a organisé une vente de tickets de tombola.
Cette vente aura lieu pendant le mois de mars.

- Apprendre à Porter Secours (APS)

Les élèves de CM2 vont avoir une intervention avec M. RIBOT, pompier professionnel, pour apprendre les compétences pour porter secours.
Ces interventions auront lieu au mois de mars. Nous le remercions par avance pour sa disponibilité car il fait cela bénévolement sur son temps libre.

- journée déguisée

Nous avons souhaité organiser une journée déguisée le vendredi 1^{er} avril.
L'idée est de faire participer tous les élèves à une journée différente, où tous seront costumés.
On souhaite aussi faire un défilé dans MONTBIZOT. On voulait savoir si la mairie était d'accord, sachant qu'il faut peut-être étudier le tracé de la manifestation ensemble.
Demande : est-ce que 2 ou 3 agents municipaux peuvent nous aider à sécuriser le parcours avec des membres de l'APE ? Ce serait appréciable.
On tâchera de préparer une chanson par classe et éventuellement de la chanter dehors devant d'autres classes et si possible devant les parents (en fonction du protocole à ce moment là, dans la mesure du possible). Le reste du programme est en cours d'élaboration.
L'APE nous a fourni un structure de bonhomme Carnaval qu'on va décorer. Elle nous offrira ensuite un goûter à la fin de la manifestation. Est-ce qu'on pourrait avoir aussi des confettis ?

Question parent :

Mme BOINET : Une note arrivera-t-elle rapidement ?

M. SEBIRE : Oui prochainement en définissant le trajet et les horaires du cortège. Il faut encore régler certains points d'organisation avant de statuer.

- 4/ liaison Ecole-collège

-Conseil école/collège :

Date à définir entre Mme L'inspectrice et M. Lorient.

-Présentation de la classe de 6ème

Un membre de l'équipe de Direction présentera pour les écoles de Ste Jamme et Montbizot le :

➤ **Mardi 8 mars à 18h00 (lieu collège de Ste Jamme)**

Thème : le collège, la scolarité d'un élève de 6^{ème} et en particulier l'option bilingue anglais, allemand.

-Accueil des CM2 au collège :

Tous les CM2 et les enseignants des écoles du secteur seront accueillis au collège pour une journée. Ils rencontreront des élèves de sixièmes et leurs professeurs le :

➤ **Mardi 29 mars de 9h00 à 16h20**

Nous vous demanderons de fournir 4 € pour le repas. Vous remettrez cette somme au professeur des écoles de votre enfant.

Question parent :

- Mme STRUILLLOU : Où sera le point de rendez-vous pour la journée de liaison ?

- M. SEBIRE Les CM2 devront être directement sur place et récupérés au collège le soir.

-Journée portes ouvertes

Le collège vous ouvrira ses portes :

➤ **le samedi 5 mars de 09h à 12h00.**

Les professeurs vous accueilleront et vous guideront pour une découverte du collège Jean Rostand. Vous pourrez dialoguer avec les enseignants, découvrir les matières enseignées au collège... L'accueil est libre de 9h à 12h00.

- 5/ Évaluations nationales CP

Les évaluations nationales ont été reportées du 28 février au 11 mars. Elles se présentent toujours sous la forme de 5 séquences : 3 en français (dont 1 séquence consacrée à la lecture à voix haute) et 2 en mathématiques. Les élèves sont en cours pour la passation.

- 6/ enfants en difficulté : RASED et procédure de maintien

Mme GRONDIN, maîtresse E (difficulté scolaire) intervient auprès des élèves de notre école en difficulté.

La psychologue scolaire est régulièrement sollicitée pour tester des élèves ou pour des prises en charge.

Pour le RASED :

En CP : 3 élèves sont pris en charge, 1 en CP/CE1, 3 en CE1/CE2, 3 en CE2, 2 en CM1.

Par rapport à la procédure de maintien, nous avons repéré quelques élèves dans l'école qui nous semblent en grande difficulté et relever du redoublement.

Nous allons en faire part à notre IEN en constituant un dossier pour chacun d'entre eux. Un rendez-vous sera pris pour rencontrer Mme l'Inspectrice et exposer chaque dossier.

C'est à elle ensuite de valider quels sont les élèves qui seront maintenus. Charge à nous de prévenir les familles ensuite.

Nous avons repéré 2 élèves en CP et 2 en CE1 pour la demande de maintien.

Questions des parents :

- Quelle procédure en cas de demande de maintien de la part des parents :

Réponse du directeur : D'abord en conseil des maîtres, on définit les élèves qui sont susceptibles de redoubler et ensuite on en avertit l'inspection. C'est seulement, lorsque la réponse de l'inspection est connue et positive qu'on en fait part à la famille.

Quand une famille s'aperçoit des difficultés de son enfant elle peut avertir l'école mais va devoir passer en commission d'appel et construire le dossier.

- M. BAUDRY : Un motif est donné en cas de refus de maintien?

- M. SEBIRE Oui il faut différencier le travail, faire un PPRE ... Toutes ces prises en charge sont souvent déjà mises en place. L'élève passera en classe supérieure et des mesures adaptées seront recherchées par les enseignants, ce qui est rendu plus complexe avec les mesures sanitaires actuelles (pas de brassage entre les classes).

- Projection pour la fin d'année :

2 temps forts particuliers sont envisagés en fin d'année scolaire (à confirmer)

La visite d'école ; samedi 2 juillet (9h à 14h) Commune organisatrice majeure de ce moment (école associée).

La kermesse : dimanche 26 juin ,APE organisatrice.

5/ Fermeture de classe

Comme vous le savez maintenant, M. BOUVIER, DASEN de la Sarthe, a annoncé lors de la carte scolaire une fermeture de classe à Montbizot.

Cela impactera sérieusement le fonctionnement de l'école et les effectifs par classe à la rentrée prochaine.

La mairie s'est renseignée pour avoir plus d'information et avec les parents, notamment par l'intermédiaire de leurs représentants, se sont fortement mobilisés. Des pétitions, venue de la presse, une manifestation, beaucoup de choses sont mises en œuvre. Pour l'instant rien a changé, mais l'espoir doit tenir. Lorsque les inscriptions seront actées, d'ici le mois de juin, nous feront une remontée administrative qui permettra aux services de l'EN de faire le point sur la situation et avec votre aide, permettre un maintien de la 9ème classe.

Je pense que la mairie doit remonter régulièrement les effectifs des élèves inscrits.

Pour ma part je ferai de même au fur et à mesure des inscriptions.

Remarques :

M. BESNIER : M. BOUVIER s'est engagé à faire un comptage au mois de Juin.

M SEBIRE : Il y a à l'heure actuelle 23 inscriptions en PS, 1 MS, 2 GS, 1 en CP. En plus il y a une liste prévisionnelle de 3 enfants. Depuis, 2 autres inscriptions en PS ont eu lieu (une pour le lundi 7 mars et l'autre pour la rentrée 2022).

M. BESNIER : Le Maire de Neuville accepte la dérogation, ici refus de dérogation pour une famille vivant à Montbizot souhaitant scolariser l'enfant à St Jean d'Assé. Refus pour le respect du bien être de l'enfant et son intégration sociale.

M SEBIRE : Après pondération de l'administration, le constat pour la fermeture de classe était à 194 élèves à la rentrée 2022 ce qui visiblement ne sera pas puisque les inscriptions sont en hausse par rapport aux prévisions. L'effectif de l'année prochaine sera quasi le même que cette année, voire plus.

Question des parents

- À 194 élèves quels motifs étaient donnés pour la fermeture de classe ?

M SEBIRE : L'école était apparemment en sursis, la fermeture avait déjà été envisagée auparavant. De plus il n'y a pas de prise en compte des niveaux dans le comptage.

- Pour rouvrir une classe quel effectif faudrait-il atteindre ?

M. SEBIRE : Pour rouvrir une classe il faudrait être à 225 voire plus.

Remarque de M. SEBIRE : *En cas de fermeture, je voulais poser la question des moyens humains attribués à l'école : est-ce qu'il y aura une évolution des postes d'ATSEM ?*

Réponse négative de la Mairie

Remarque des parents : Les parents continueront leur mobilisation chaque mois. Ils souhaitent remonter une action à l'inspection académique en début de mois. Mars : photos + mail à l'inspection pour un recomptage / Avril : Porter une banderole pendant le défilé du carnaval par exemple .

Question des parents :

- Quelle classe fermera ?

Réponse de M. SEBIRE : Une classe en moins n'est pas une classe de niveau fermée mais un enseignant en moins et une répartition sera faite par les enseignants en fonction des directives nationales préconisant de ne pas dépasser 24 élèves en GS, CP et CE1 et des effectifs par tranche d'âge.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- Garderie et temps du midi :

RAS sur le fonctionnement quotidien. Pour information, les effectifs en garderie sont assez chargés en fin de service le matin et en début après l'école. Il est alors difficile de séparer les élèves des groupes classes. Il faut savoir que les règles de l'accueil péri-scolaire ne sont pas les mêmes que celles des écoles.

Je signale que l'équipe du péri-scolaire a dû s'adapter comme toute l'école au changement de protocole et l'a fait très bien (les contrôles d'attestation le matin, les annonces d'enseignants absents à faire)

Je les remercie grandement pour leur adaptation et leur disponibilité.

5- ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

équipements

-Investissements

BCD : La mairie nous avait alloué un budget de 1000€

On en a dépensé une partie pour un réassort des livres de la bibliothèque.

Projet ENIR : la mairie a encore fait bénéficier l'école du plan « école numérique rurale » pour faire des investissements et pour doter les classes de matériel performants et très utile.

Un tableau numérique interactif a été installé l'année dernière (2021), dans la classe des MS/GS (classe Mme Javanaud) .

2 ordinateurs portables ont été achetés pour les classes de PS/MS et PS/GS.

Demande

Est-ce qu'un ordinateur portable avec souris et sacoche pourrait être acheté pour remplacer l'ordinateur de direction qui est fixe (difficulté pour les réunion en équipes) et qui commence à montrer des signes de faiblesses ?

M BESNIER : Un parent d'élève qui proposait des ordinateurs pour la salle informatique (pas neufs mais portables). Il s'agit de M. DOUCET. Il faudra se mettre en relation avec lui.

- Travaux à l'école :

-Travaux réalisés :

Une grande partie des fenêtres de l'école a été recouverte de films anti-UV.

-Demandes de travaux pour 2022 :

M. SEBIRE : Le projet de plantation d'arbres est-il maintenu ?

M. BESNIER : Installation d'ombrières sur le parking (préaux avec panneaux photovoltaïque 6 bornes de recharges pour des voitures électriques) mais aussi dans la cours de l'école. Projet en étude actuellement.

Intervention sur le projet d'aide au logement du RASED (changement de la menuiserie et du chauffage. La réponse est attendue sous 15 jours le lancement suivra). Impact des travaux sur l'école, qui seront néanmoins effectués en grande partie pendant les vacances. Un trottoir ré-haussé pour correspondre aux normes (travaux pendant les vacances d'Avril). Au même moment une liaison piétonne à la base de loisir et un plateau rehausseur au même endroit seront lancés. En plus des travaux dans certaines différentes rues.

-Sécurité/ santé

PPMS : présentation des PPMS : « risque majeur » ; « alerte/intrusion »

Aucun exercice n'a été fait dernièrement cette période. Les prochains auront lieu pendant la période mars avril. L'exercice PPMS aura pour thème le risque majeur. Les familles et les parents seront prévenus d'avance.

Exercice incendie : Comme l'année dernière nous essaierons de faire un exercice non prévu d'avance.

6- QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux représentants de parents qui ont un communiqué à lire (demande d'achat d'un copieur couleur pour l'école).

Sollicitation d'une entreprise pour un système de location d'imprimante Laser. Base de location à 24 euros les recharges étant auto-gérées par l'entreprise ; 55 euros toutes les 1000 copies couleurs et 6,43 les copies NB. Il faut aussi compter 80 euros de prise en charge.

M BESNIER : En parallèle une demande au prestataire a été faite pour envisager de changer le copieur en place. Il va falloir comparer les possibilités.

Une étude de marché est donc en cours.

Changement d'horaires :

- à partir de lundi 7 mars l'entrée des CP, CP-CE1 et CE1-CE2 à 8h20 et CE2, CM1 et CM2 à 8h25
sortie CP, CP CE1, CE1 CE2 à 16h25 et CE2, CM1 CM2 16h30.

Récréations plus libre (plus de séparation entre les groupes classes).

Remarques / Questions :

Est-ce que les informations reçues par mail peuvent aussi être reçues sur e-primo.

M SEBIRE : La messagerie e-primo n'est pas rattachée à l'adresse de direction. La boîte messagerie saturant rapidement, encore plus en période COVID, il faut trouver des astuces. Un parent est privilégié afin de favoriser l'efficacité de l'outil de communication. Au cas par cas, des modifications de ce fonctionnement sont possibles, ne pas hésiter à les demander.

Mme BOINET : Les APC sont-elles mises en place dans toutes les classes ? Ce n'était pas encore le cas lors du premier conseil.

M. SEBIRE : Oui.

Pour information, voici la prochaine date de conseil d'école :

- mardi 14 juin 2022, 20h00 / 22h00

Fin de la séance : 20h24.

Les secrétaires :	Le président de séance :
Enseignante : Mme MARTIN	M. Julien SEBIRE
Parent élu : Mme BOINET	